

Compte-rendu de la 5^{ème} séance du Comité central

C'est à Zurich que le Comité central s'est réuni pour la première fois après la pause estivale. En juillet, l'excursion du CC avec les présidents de section a eu lieu, cette année à Fribourg.

Le caissier central Daniel Pasche est en train de planifier le budget 2026. La PV approche malheureusement la limite symbolique des 10'000 membres. Le CC n'aura d'autre choix que d'examiner de nouvelles mesures d'économies. Le PC Roland Schwager propose donc de ne plus organiser les assemblées des délégués à l'automne que tous les deux ans, sur deux jours. Les journées de formation continue supplémentaires existantes sont à intégrer dans les AD. Comme il n'y a souvent pas de points importants à l'ordre du jour nécessitant de longues discussions en automne, cela devrait être possible. Les assemblées des délégués au printemps ne sont pas concernées par cette mesure.

Le Comité central a déjà planifié l'agenda annuel 2026. Ainsi, tous les responsables peuvent déjà noter leurs rendez-vous pour l'année prochaine. À l'avenir, le congrès SEV n'aura lieu que tous les quatre ans, la prochaine édition étant prévue en 2029. Les autres années, il y a désormais une assemblée des délégués SEV, pour laquelle la PV dispose de 19 mandats. Les membres du CC et de la Commission de gestion du SEV participent d'office. Étant donné que René Läubli représente la PV à la Commission de gestion SEV, toutes les autres sections peuvent nommer chacune un délégué et l'annoncer au président central. Marc Derungs créera une clé de répartition avec rotation lorsque le nombre de nos mandats changera.

Daniel Pasche enregistre les inscriptions pour l'AD du 7 octobre à Grolley. Conformément à la clé de répartition, les sections comptant moins de 250 membres n'ont droit qu'à un seul mandat. Afin que les futurs responsables aient néanmoins la possibilité de nouer des contacts, les sections peuvent inscrire et amener un invité.

Le recouvrement des cotisations des membres pose des difficultés à certains caissiers de section car certains membres ne paient malheureusement pas leurs cotisations et doivent être relancés. Roland Schwager rappelle qu'avec l'accord du SEV, celui-ci peut se charger contre paiement du recouvrement des cotisations.

L'AVS se porte bien aujourd'hui, a-t-on pu lire dans les médias. Le financement de la 13e rente AVS sera traité par la commission du Conseil national lors de cette session. Les associations patronales et le Conseil fédéral privilégiennent une augmentation de la TVA afin que les retraité-e-s participent également au financement. Cette augmentation devrait toutefois être soumise au vote populaire, et un « oui » n'est pas garanti. Les associations professionnelles et d'autres organisations s'opposeront également à une augmentation des cotisations patronales.

Depuis avril, les primes d'assurance maladie ne peuvent plus être payées par déduction de la pension de la CP. Certains membres concernés ont contacté Roland Schwager en raison de problèmes financiers, car les primes doivent désormais être payées avant d'avoir reçu la pension. Le PC va demander à la caisse maladie Atupri si les personnes concernées pourraient à l'avenir payer leurs primes après le 6 du mois. Dès qu'une réponse aura été reçue, le comité central vous en informera.



Séance CC 5_2025, 26.08.2025

Zurich

Une assemblée extraordinaire aura lieu début septembre pour discuter de l'avenir de la FSG. Marc Derungs informe sur les préparatifs sérieux du Comité de la FSG et sur les variantes proposées. En tant que membre collectif de la FSG, le CC PV vote en faveur du maintien de la coopérative, associé à la vente du bien immobilier à Samedan et au réinvestissement dans les deux sites de Grindelwald et Bettmeralp.

Le CC se réjouit déjà de la prochaine séance avec les présidents de la région Est et d'une discussion sur le thème : « Enrayer la baisse du nombre de membres grâce à des sections attractives ».

Alex Bringolf, 31.8.2025